

<b>14. Des données à l'action</b>												
<b>De base</b>			<b>En développement</b>			<b>Avancé</b>			<b>De pointe</b>			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Orientation stratégique</b>	L'INSP fournit parfois des recommandations en matière de politique ou de programme au ministère de la Santé ou à d'autres organismes sur demande. Les données utilisées par l'INSP pour élaborer des recommandations présentent des limites importantes. L'INSP assure rarement un suivi permettant de vérifier l'application de ses recommandations.			Les recommandations de l'INSP en matière de politique ou de programme sont principalement formulées en réponse à des demandes. Elles s'appuient sur plusieurs sources d'information, mais la qualité des données est souvent médiocre et des lacunes persistent. L'INSP commence à diffuser plus largement ses recommandations et collabore parfois avec le ministère de la Santé ou des partenaires pour en encourager l'application.			En plus de répondre aux demandes, l'INSP identifie de manière proactive les questions critiques de santé publique et élabore des recommandations. Il documente ses sources de données et formule des critiques sur leurs forces et leurs limites. Il diffuse largement ses recommandations et collabore activement avec le ministère de la Santé et d'autres parties prenantes pour en encourager l'application.			L'INSP est connu pour l'utilisation de diverses sources d'information afin de formuler des recommandations solides et pour ses approches créatives en matière de diffusion et d'augmentation de l'adoption. Les tentatives de l'INSP comblent d'importantes lacunes en matière de données, les recommandations futures pourront ainsi être plus solidement étayées.		
<b>Systèmes</b>	L'INSP ne dispose pas d'une approche cohérente pour l'accès aux données et leur analyse en vue de leur utilisation dans la prise de décision. Il ne dispose pas de formats normalisés pour rendre compte de ses recommandations ou les diffuser, par exemple sur son site Web, dans un bulletin de santé publique ou lors de réunions régulières avec des partenaires ou des responsables du ministère de la Santé.			Les systèmes de l'INSP permettant d'accéder aux informations, de les synthétiser et de formuler des recommandations s'améliorent, mais des lacunes subsistent. Les formats des rapports, des notes de synthèse, etc. sont en cours de normalisation. L'INSP demande parfois des réunions avec le ministère de la Santé ou des partenaires pour discuter des recommandations, mais la diffusion est essentiellement passive, par exemple par le biais du site Web de l'INSP et de listes d'adresses électroniques.			L'INSP dispose de systèmes, d'outils et de procédures opérationnelles normalisées pour élaborer des directives fondées sur des données probantes. Il dispose de systèmes permettant d'assurer une large diffusion et élabore des moyens plus systématiques pour veiller à ce que des publics spécifiques soient informés des recommandations qui les concernent particulièrement.			Les systèmes d'élaboration et de diffusion des recommandations de l'INSP sont des modèles pour les organisations du monde entier. Pour certaines questions, telles que les vaccinations, il dispose de systèmes permettant de gérer des groupes consultatifs externes. L'INSP développe et évalue de nouvelles technologies et approches pour passer des données à l'action, et les intègre dans ses systèmes lorsqu'elles s'avèrent utiles.		
<b>Ressources</b>	Le personnel formule des recommandations sur la base d'informations facilement accessibles. Ils sont peu capables de synthétiser des informations provenant de sources multiples et de déterminer les implications politiques. Il n'y a pas de personnel formé à la communication.			L'INSP tente d'utiliser une variété de données pour formuler des recommandations et les partager. Toutefois, les obstacles sont notamment la mauvaise qualité des données de surveillance et d'autres données, ainsi que l'expertise limitée en matière d'élaboration et de diffusion des recommandations.			L'INSP dispose de ressources pour synthétiser de multiples sources d'information. Il dispose d'un personnel spécialisé, comme des experts en communication, pour aider à améliorer la prise en compte des recommandations hautement prioritaires.			L'INSP est bien doté en personnel, avec des experts en informatique, en économie, en modélisation, en communication et dans d'autres domaines spécialisés, ce qui permet d'exceller dans l'élaboration et la diffusion des recommandations.		
<b>Qualité</b>	L'INSP s'appuie souvent sur des données limitées et de mauvaise qualité pour formuler ses recommandations. Les documents d'orientation ne sont pas structurés et n'abordent souvent pas les questions essentielles, de sorte qu'ils ne sont généralement pas convaincants.			Bien que les recommandations de l'INSP incluent des données probantes, les types et la qualité des données prises en compte, ainsi que la qualité de la synthèse, sont souvent limités. Les efforts visant à rendre l'information persuasive sont de plus en plus nombreux.			L'INSP a accès à des données de haute qualité et possède les compétences nécessaires pour synthétiser les informations et formuler des recommandations convaincantes. Ses recommandations sont opportunes et exhaustives et tiennent souvent compte de divers contextes et sous-population.			L'INSP utilise des données de haute qualité provenant de diverses sources. Si nécessaire, il recueille de nouvelles données pour combler d'importantes lacunes. Il fait appel à des experts internes et externes et à des parties prenantes pour s'assurer que ses recommandations sont solides et largement utilisées. Ses documents d'information et autres matériels sont utilisés comme modèles par de nombreuses organisations.		

<b>Participation</b>	Les décideurs et les autres parties prenantes contribuent peu aux recommandations. Les informations et les recommandations essentielles en matière de santé publique sont communiquées sur demande ou sur la base de relations personnelles.	L'INSP associe les décideurs et les autres parties prenantes à l'élaboration de recommandations dans quelques domaines, généralement à la demande des parties prenantes. Certaines recommandations sont largement partagées.	L'INSP implique de manière proactive les décideurs et les autres parties prenantes dans l'élaboration de la plupart de ses recommandations hautement prioritaires. Il adapte la présentation des données et des recommandations à ses principaux publics et assure une large diffusion de ses recommandations.	L'INSP inclut les décideurs et les autres parties prenantes tout au long du processus de transformation des données en action. Les recommandations sont largement diffusées, en utilisant une variété de formats et de canaux, et renforcent activement la capacité des partenaires à les appliquer.
<b>Impact</b>	Les informations et les recommandations de l'INSP sont rarement utilisées et ont peu d'impact.	Les décideurs utilisent parfois les recommandations de l'INSP, mais la mauvaise qualité des données, une présentation peu convaincante et une diffusion insuffisante limitent souvent leur impact.	En raison de leur grande qualité, les décideurs font confiance aux recommandations de l'INSP et sollicitent souvent son avis.	Les recommandations de l'INSP ont un impact significatif sur la prise de décision aux niveaux national et international. L'évaluation a montré que les recommandations ont amélioré la santé publique.